



**Approbation du projet relevé de décisions
de la séance du 25 avril 2019
et délibérations**

CAF du 27 juin 2019

COMMISSION DES AIDES FINANCIÈRES

RÉUNION DU 25 AVRIL 2019

Relevé de décisions

La Commission des aides financières du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est réunie le 25 avril 2019 à ROZÉRIEULLES, sous la présidence de Monsieur GEORGE.

Le quorum étant atteint, Monsieur GEORGE ouvre la séance, en mentionnant son caractère particulier puisqu'il s'agit de la première Commission entièrement dématérialisée.

Monsieur PELLERIN présente le déroulé de la séance qui va se tenir à titre exceptionnel sur la journée. En effet, la deuxième partie sera consacrée à la présentation de réalisations correspondant à des dossiers présentés en Commission par le passé au stade projet et sur lesquels les membres avaient souhaité un retour d'expérience une fois les opérations réalisées.

I. Présentation du nouvel outil de gestion des aides

Madame HERBULOT présente le fonctionnement du nouvel outil de gestion des aides, baptisé RIVAGE. Suite à une question de Monsieur BAUER, il est précisé que les demandes de versement des aides du 10^{ème} programme sont encore à envoyer à l'agence de l'eau par voie postale car elles continueront à être traitées, au moins en 2019, avec l'ancienne application informatique.

II. Approbation des projets de relevé de décisions des séances des 11 octobre et 7 décembre 2018

Les projets de procès-verbal sont approuvés à l'unanimité.

III. Présentation générale de la séance

Monsieur PELLERIN précise en préambule que 850 demandes d'aides ont déjà été déposées dans RIVAGE, soit un rythme assez élevé de dépôt.

III.1. Montant global des propositions d'aides

La présente séance se caractérise par un montant total d'aides proposées de 13 M€ pour 68 aides (38 dossiers de regroupement).

III.2. Synthèse technique

Monsieur PELLERIN présente les taux d'exécution des autorisations d'engagement par domaine. Les engagements principaux à ce jour concernent les contributions de l'agence de l'eau.

Les lignes de programme 11, 12 et 16 sont les plus représentées du fait de la prédominance sur cette première séance du 11^{ème} programme du plan triennal assainissement.

IV. Bilan de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Grand Est 2018 « Soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau »

Monsieur GOETGHEBEUR présente le bilan de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Grand Est 2018 « Soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau ». 70 dossiers ont été déposés, 32 projets ont été soutenus pour un montant de 4,2 M€ d'aides.

Monsieur GEORGE souligne l'importance de ce type de projets et notamment l'aspect filières qui garantit une durabilité des projets en prenant également en compte l'aspect commercialisation des produits.

Monsieur REICHHELD attire l'attention sur le fait que de nombreuses coopératives, notamment laitières, n'acceptent plus de nouveaux producteurs faute de débouchés. Monsieur GOETGHEBEUR ajoute que c'est bien l'objectif de l'AMI qui vise à aller jusqu'au bout de la filière, y compris la commercialisation. Il précise que cela ne concerne pas que l'agriculture biologique et que ces études visent également à trouver des débouchés pour des filières de lait à l'herbe par exemple. Monsieur REICHHELD insiste sur le rôle des coopératives qui, dans des secteurs reculés et où les producteurs sont éparpillés, ne peuvent pas jouer le jeu pour des problèmes de rationalisation de la collecte. Monsieur HOELTZEL précise qu'effectivement, pour les aides classiques de conversion à l'agriculture biologique de l'agence de l'eau, il n'est pas garanti de débouchés de commercialisation. Monsieur DIETRICH revient sur les coûts de collecte des coopératives et souligne le fait que ces coûts sont voués à diminuer si davantage d'agriculteurs laitiers se convertissent.

Monsieur REICHHELD tient également à rappeler que les agriculteurs en conversion attendent toujours les aides 2016 et sont pour certains en situation financière dramatique. Monsieur HOELTZEL indique que l'argent n'est plus à l'agence de l'eau et que des acomptes conséquents ont, dès à présent, été versés à l'ASP. Monsieur GOETGHEBEUR précise que pour les années 2016, il ne reste que 5 ou 10% des dossiers à traiter au niveau de la DRAAF.

Monsieur GEORGE confirme l'intérêt de ces études globales qui sont aidées à travers l'AMI et qui vont jusqu'au débouché, à savoir la commercialisation. Monsieur HENRY rappelle l'importance de la progression de l'agriculture biologique ces dernières années et que, s'il peut y avoir quelques problèmes de débouchés sur des secteurs très locaux, la forte progression de la demande peut vite faire tâche d'huile et mettre un terme à ces difficultés. Il confirme également qu'il n'y a pas de problème de saturation de marché actuellement, que ce soit dans les céréales ou le lait.

Monsieur LOUETTE souligne l'intérêt de ces projets qui partent du territoire, à la fois des collectivités, du monde agricole mais aussi de transformateurs, ce qui est un gage de réussite. En réponse à sa question sur la mise en place d'un suivi des résultats sur la qualité de l'eau, Monsieur GOETGHEBEUR confirme qu'un bilan d'action sera réalisé sur les captages qui auront fait l'objet d'un projet filières.

Monsieur INGWILLER s'interroge sur le fait que ces filières soient soutenues par l'agence de l'eau alors qu'elles devraient l'être par l'Etat. Monsieur GOETGHEBEUR insiste sur le fait que les porteurs de projets ont, sur ces projets, besoin d'un coup de main au démarrage et que les choses évoluent très vite en ce moment. Monsieur DIETRICH souligne l'importance du marketing pour le développement de ces filières, les coûts de communication et de recherche de commercialisation étant, eux aussi, aidés. Monsieur HOELTZEL confirme, que même si l'agence de l'eau sort un peu de ses aides "habituelles", c'est un levier important et pérenne, Monsieur INGWILLER insistant quant à lui sur l'objectif d'autonomie de la filière.

Monsieur REININGER demande s'il est possible de connaître précisément les agriculteurs engagés en agriculture biologique. Monsieur HOELTZEL précise que l'agence de l'eau n'a toujours pas reçu de l'ASP la liste des agriculteurs engagés en agriculture biologique mais Monsieur GOETGHEBEUR précise que la liste des surfaces contractualisées en agriculture biologique en 2015 a été récupérée la semaine du 15 avril, ce qui prouve que les choses avancent. Monsieur HENRY précise qu'un outil est en train d'être développé par l'agence bio qui permettra de localiser les conversions en agriculture biologique. Il note que, contrairement aux aides à la conversion à l'agriculture biologique, les aides du premier pilier ne rencontrent jamais de difficultés de versement, ce qui prouve donc qu'il est possible de faire.

V. Aides financières : examen des dossiers de demandes d'aides financières

V.1. Service territorial « Moselle amont et Meuse »

Monsieur VAUTHIER présente le dossier de la **COMMUNE DE RIMOGNE** – REG-2019-00040 – concernant la création du premier système d'assainissement collectif de la commune.

Monsieur GEORGE souligne le rôle actif de l'agence de l'eau qui a permis, à la fois de mettre en œuvre une solution technique moins onéreuse et de rechercher d'autres sources de financement possibles.

Monsieur INGWILLER demande quelle est la part d'assainissement collectif et individuel. Monsieur VAUTHIER précise que 544 maisons sont collectées en collectif et 79 en assainissement non collectif.

L'aide est validée à l'unanimité.

Monsieur VAUTHIER présente le dossier de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VERDUN** – REG-2019-00143 – concernant la deuxième tranche du programme de restauration/renaturation de la Meuse et de ses affluents.

Monsieur REININGER demande si un plan de gestion et d'entretien est prévu et insiste sur l'importance de ce document qui évite que les investissements réalisés ne soient détruits. Si aucun plan de gestion n'est contractualisé avec la collectivité à ce jour, Monsieur DIETRICH précise que l'entretien pourra être mentionné dans le futur contrat de territoire eau et climat prévu sur ce secteur. Monsieur VAUTHIER ajoute que les techniques de restauration utilisées (lit mineurs d'étiage en particulier et espèces végétales), permettent un fonctionnement plus naturel des cours d'eau et limitent les besoins d'interventions, même si un entretien minimum est nécessaire. Monsieur GOETGHEBEUR complète en indiquant qu'en milieu urbain, le risque provient surtout du "surentretien" et que le cahier des charges de départ précise bien dans quelles mesures les agents des collectivités peuvent intervenir.

Monsieur HUSSON demande si ce secteur était soumis à des inondations. Monsieur VAUTHIER répond qu'il y a effectivement des problèmes d'inondation sur ce secteur, mais que les travaux prévus n'aggravent en rien la situation.

L'aide est validée à l'unanimité.

V.2. Service territorial « Moselle aval et Sarre »

Madame WALTER présente le dossier de **METEX NOOVISTA SAS** concernant la construction d'une unité de production de propanediol et d'acide butyrique – REG-2019-00078 – dossier déjà présenté à la CAF de juin 2018 pour accord de principe.

Monsieur REICHHELD demande quelle matière première est utilisée. Monsieur POTIER précise qu'il s'agit de colza et de tournesol garantis sans OGM.

L'aide est validée à l'unanimité.

Madame WALTER présente le dossier de la **COMMUNE DE PONT-A-MOUSSON** concernant la gestion intégrée des eaux pluviales – REG-2019-00013. Monsieur THEVENET s'interroge sur le taux de 60%. Madame WALTER précise que le projet était inscrit au plan triennal permettant à la commune de bénéficier des taux du 10^{ème} programme.

L'aide est validée à l'unanimité.

V.3. Dossiers présentés en séance

Monsieur PELLERIN présente le dossier de **L'AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT** concernant le volet investissement (Pcae – plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles) des

programmes de développement rural régionaux (PDRR) correspondant à une réservation de crédits pour l'année 2019.

L'aide est validée à l'unanimité.

Monsieur PELLERIN présente ensuite le dossier de l'**APRONA** concernant le programme d'activité de l'association pour l'année 2019.

Monsieur BAUER s'interroge sur l'efficacité de la station d'alerte de Huningue. Monsieur PELLERIN rappelle que cette station avait été mise en place suite aux incidents de SANDOZ et que l'agence de l'eau accompagne cette station depuis sa création.

D'une manière générale, l'association a été incitée depuis quelques années par l'agence de l'eau et la Région à rechercher d'autres sources de financement (notamment en proposant des prestations de service) pour ne pas dépendre exclusivement de leurs seules subventions. Monsieur DIETRICH doute que la vocation de l'association soit de concurrencer des bureaux d'étude privés et se demande s'il ne vaudrait pas mieux qu'elle se concentre sur des missions de service public.

Monsieur HOELTZEL indique que les choses seront mises à plat d'ici l'année prochaine

Monsieur BAUER, administrateur de l'APRONA, ne prend pas part au vote. L'aide est validée à l'unanimité.

VI. Conventions de mandat ANC : attribution des dernières aides aux modalités du 10ème programme

Monsieur PELLERIN rappelle le principe des conventions de mandat mises en place depuis juin 2017. 21 ont été signées pour 15 M€ d'aide. Bien que plus éligibles dans le cadre du 11^{ème} programme, il est proposé d'accorder une aide aux dernières demandes arrivées fin 2018, conformément aux dispositions des conventions signées, pour un montant global de 1,3 M€.

Monsieur GEORGE demande si ce sont les dernières aides accordées en assainissement non collectif. Monsieur HOELTZEL précise que quelques aides à l'assainissement non collectif pourront encore être accordées dans le cadre du dispositif transitoire 2019, ainsi que dans les contrats de territoire eau et climat.

L'aide est validée à l'unanimité.

VII. Point sur le plan triennal (2018-2020) de soutien à l'assainissement

Monsieur PELLERIN présente l'avancement du plan triennal de soutien à l'assainissement. Les enveloppes financières respectent l'engagement de ne pas dépasser les 80% des dotations financières assainissement en 2019.

VIII. Stratégie de déploiement des aides à l'animation au 11ème programme

Monsieur GOETGHEBEUR présente la proposition de stratégie de déploiement des aides à l'animation au 11^{ème} programme.

Monsieur GEORGE précise que, malgré la baisse de la dotation à l'animation entre 2018 et 2019, les aides sont globalement à la hausse entre les 10^{ème} et 11^{ème} programmes (+4,25%). Monsieur THEVENET précise que cette stratégie est synonyme d'une recherche de vraie efficacité. Monsieur GOETGHEBEUR confirme et prend l'exemple de l'animation sur la thématique de l'agriculture biologique qui est concertée avec l'ensemble des acteurs régionaux.

Monsieur HOELTZEL précise que certains ajustements auront lieu suite à la commission des programmes du 16 mai. Monsieur INGWILLER ajoute que cette stratégie est nécessaire mais tient à ce que l'image

positive de l'agence de l'eau soit préservée. Monsieur GEORGE confirme cette nécessité mais dans un souci de plus grande efficacité. Monsieur GOETGHEBEUR précise qu'il y a eu une diminution sévère de certaines thématiques non prioritaires afin de pouvoir en faire émerger de nouvelles prioritaires.

Monsieur HOELTZEL rappelle que le volume global reste important.

La proposition de stratégie est validée à l'unanimité.

IX. Projet de « Plan Régional Développement Durable » pour les entreprises artisanales du Grand Est

Madame WALTER présente ce projet porté par la chambre régionale des métiers et de l'artisanat et les chambres départementales associées. Il est proposé à la commission de valider le principe de ce plan et d'autoriser le Directeur Général à signer ultérieurement la charte d'engagement de l'agence de l'eau dans ce plan régional.

Monsieur REININGER confirme l'intérêt de ce plan permettant une meilleure cohérence des politiques publiques sur cette thématique. Monsieur HOELTZEL complète en confirmant le besoin de l'agence de l'eau d'avoir des relais auprès des entreprises. Monsieur PELLERIN précise qu'en ce moment même, des animateurs de ces structures sont en cours de formation à l'outil RIVAGE afin de pouvoir assister les artisans dans le dépôt de leur demande d'aide.

Monsieur THEVENET demande si les artisans sont également sensibilisés aux préconisations de bonnes pratiques qu'ils peuvent proposer à leurs clients, et si les CFA sont associés à cette démarche afin de diffuser les conseils opportuns aux apprentis. Monsieur PELLERIN précise que, pour l'instant, cette action ne concerne que les bonnes pratiques des artisans eux-mêmes, mais confirme qu'un volet CFA est bien prévu dans le plan.

Madame WALTER précise qu'il est également prévu de sensibiliser les artisans au changement climatique et à l'impact qu'il peut avoir sur leur activité. Le CNIDEP, référence nationale sur l'innovation dans ce secteur, sera un relai efficace pour diffuser les messages.

Autorisation est donnée à l'unanimité au Directeur Général de signer la charte en préparation.

X. « Que sont-ils devenus ? » (retour sur des dossiers présentés en CAF)

X.1. Retour d'expérience de la Compagnie des Fromages et Richemonts (55)

Monsieur VAUTHIER présente le projet réalisé par la compagnie des Fromages et Richemonts. Compte tenu des caractéristiques du phosphore et de sa difficulté à disparaître dans le milieu naturel, un point devra être fait dans 3 ans afin de mesurer le réel impact de ce projet sur la qualité du milieu.

X.2. Retour d'expérience de Cristal France à Thann (68) dans le cadre de l'AAP « économie circulaire »

Monsieur AIZIN présente le projet de Cristal France concernant une étude de transformation de la station de neutralisation de l'Ochsenfeld en plateforme d'économie circulaire.

X.3. Retour d'expérience du projet Ecoprescription « Se soigner sans polluer » (88)

Madame RIOU présente le projet Ecoprescription mené par trois médecins vosgiens.

X.4. Retour d'expérience du projet Eau durable et énergie

Madame HEUZE présente l'appel à projet « Eau durable et énergie » mené en collaboration avec la Région Grand Est et l'ADEME, en détaillant certaines réalisations.

X.5. Retour d'expérience de projets de restauration de cours d'eau financés et suivis par l'AERM

Monsieur GOETGHEBEUR présente les programmes globaux de restauration de la Nied Allemande et de ses affluents, ainsi que celui de la Moselotte et de ses affluents.

X.6 Retour d'expérience de l'étude du potentiel de déconnexion des eaux pluviales et plans d'actions ERU de Vincey (88)

Monsieur VENANDET présente le projet de déconnexion des eaux pluviales de la commune de Vincey (88).

XI. Bilan des aides accordées aux pressings au cours du 10ème programme – perspectives

Madame MAUVIEUX-THOMAS présente le bilan des aides accordées aux pressings au cours du 10^{ème} programme. Il est proposé à la commission de poursuivre l'accompagnement des dernières mises en conformité jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

XII. Bilan annuel des aides au fonctionnement accordées en 2018

Monsieur PELLERIN présente le bilan des aides au fonctionnement accordées en 2018, en rappelant que la plupart de ces aides est supprimée au 11^{ème} programme.

XIII. Compte rendu des décisions d'aides à l'investissement prises par le Directeur général

247 opérations représentant 6,31 M€ ont fait l'objet d'une décision d'aide à l'investissement depuis la dernière réunion de la Commission des Aides Financières et jusqu'au 31 décembre 2018.

9 opérations représentant 0,14 M€ ont fait l'objet d'une décision d'aide à l'investissement depuis le 1^{er} janvier 2019.

La Commission donne quitus au Directeur Général pour toutes les aides accordées dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble des dossiers de cette séance est approuvé par la Commission des Aides Financières par l'adoption de la délibération n° 2019C01.

Le Président
de la Commission des Aides Financières,

Michel GEORGE

NB : Le présent relevé de décisions sera mis à la disposition du public sur le site internet de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse après son approbation par la Commission des Aides Financières.

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Reader™ ou Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance du logiciel de vérification dans l'autorité de certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Pour accorder votre confiance à l'autorité de certification de la plate-forme Sunnystamp, le plus simple est de télécharger le certificat racine de confiance et de suivre les instructions d'installation. A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Signé électroniquement par Michel GEORGE Le
27/06/2019



COMMISSION DES AIDES FINANCIÈRES

RÉUNION DU 25 avril 2019

DÉLIBÉRATION N° 2019C01 : DÉCISIONS RELATIVES NOTAMMENT À L'APPROBATION DES CONTRATS ET À L'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES

La Commission des Aides Financières du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse,

- Vu le 11^{ème} Programme d'intervention de l'agence de l'eau portant sur la période 2019-2024,
- Vu le rapport du Directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 : CONTRATS

Sans objet

ARTICLE 2 : AIDES FINANCIÈRES

D'attribuer les aides financières récapitulées dans les tableaux annexés à la présente délibération.

ARTICLE 3 : AVENANTS

Sans objet

ARTICLE 4 : AUTRES

4.1) De valider la stratégie de déploiement des aides à l'animation au 11^{ème} programme telle que proposée par le Directeur général de l'agence de l'eau ;

4.2) De valider, dans le cadre de la lutte contre la pollution toxique dispersée et de l'adaptation au changement climatique, le principe d'un nouveau partenariat à destination des entreprises artisanales, à conclure avec la chambre régionale de métiers et de l'artisanat Grand Est et les chambres départementales de métiers et de l'artisanat, et d'autoriser le Directeur général de l'agence de l'eau à signer la charte d'engagement dans ce plan.

ARTICLE 5 : MISE EN OEUVRE

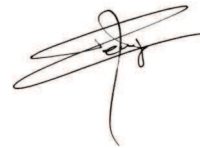
D'autoriser le Directeur général de l'agence de l'eau à procéder aux mises au point nécessaires, le cas échéant, et à signer les documents contractuels correspondants.

Le Directeur général
de l'agence de l'eau,



Marc HOELTZEL

Le Président
de la Commission des Aides Financières,



Michel GEORGE

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2019C01 - CAF DU 25 AVRIL 2019

Calculé le: 29/04/2019	8	52	54	55	57	67	68	88	Autres départements	Nombre d'aides	Montant total
11 Stations d'épuration des collectivités	399 544	0	201 250	134 571	1 264 116	65 415	1 294 128	232 575	0	24	3 591 599
12 Réseaux d'assainissement des collectivités	1 527 943	0	533 444	562 310	1 281 001	240 322	655 521	387 640	0	29	5 188 181
13 Lutte contre la pollution des act. Eco	113 720	0	0	0	701 714	169 514	0	0	0	5	984 948
15 Assistance technique à la dépollution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Gestion des eaux pluviales	0	0	561 720	0	404 699	986 048	205 620	0	0	12	2 158 087
18 Lutte contre les pollutions d'origine agricole	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000	1	1 300 000
21 Gestion quantitative de la ressource en eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Protection de la ressource en eau	0	0	0	0	0	0	236 100	0	0	1	236 100
24 Restauration et gestion des milieux, habitats et ecosystèmes	0	0	287 895	162 155	0	122 483	0	0	0	4	572 533
25 Eau potable	55 183	0	0	0	0	0	0	288 117	0	3	343 300
29 Planification/gestion à l'échelle des bassin/sous-bassins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31 Etudes générales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Connaissances environnementales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Action internationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
34 Information, communication, éducation à l'environnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2 096 390	0	1 584 309	859 036	3 651 530	1 583 782	2 391 369	908 332	1 300 000	79	14 374 748

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2019C01 - CAF DU 25 AVRIL 2015

CP / Ville	Maître d'ouvrage bénéficiaire	N° dossier regroupement	Dérogatoire	N° aide	Libellé de l'aide	N° ligne de programme	Nature détaillée	Assiette instruction (€)	Taux (%)	Montant aide (€)
08000 WARCQ	FUSION GRAPHIC	REG-2019-00020	Non	AID-2019-00058	Achat d'un CTP sans chimie et d'une presse numérique	13	Subvention	227 440	50	113 720
08150 RIMOGNE	COMMUNE DE RIMOGNE	REG-2019-00040	Non	AID-2019-00003	Amélioration de la collecte pour 544 branchements (aide 2019)	12	Subvention	2 750 919	50	1 375 460
08150 RIMOGNE	COMMUNE DE RIMOGNE	REG-2019-00040	Non	AID-2019-00002	Réseau neuf de transport et 4 postes de refoulement (aide 2019)	12	Subvention	304 966	50	152 483
08150 RIMOGNE	COMMUNE DE RIMOGNE	REG-2019-00040	Non	AID-2019-00001	Station d'épuration de 1400 EH (aide 2019)	11	Subvention	799 088	50	399 544
08800 THILAY	COMMUNE DE THILAY	REG-2019-00102	Non	AID-2019-00194	Nouvelle unité de traitement d'eau potable au forage des Longs Champs en remplacement de l'installation existante	25	Subvention	137 956	40	55 183
54310 HOMECOURT	COMMUNE DE HOMECOURT	REG-2019-00109	Non	AID-2019-00193	Gestion intégrée des eaux pluviales sur les parkings et voiries aux abords du Collège d'Homecourt.	16	Subvention	222 840	40	89 136
54414 LONGWY CEDEX	CA DE LONGWY	REG-2019-00111	Non	AID-2019-00133	Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement de la CAL	12	Subvention	24 775	70	17 343
54414 LONGWY CEDEX	CA DE LONGWY	REG-2019-00111	Non	AID-2019-00212	Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pour les agglomérations d'assainissement de la Communauté d'Agglomération de Longwy.	12	Subvention	376 945	70	263 862
54414 LONGWY CEDEX	CA DE LONGWY	REG-2019-00053	Non	AID-2019-00118	Travaux de gestion intégrée des eaux pluviales	16	Subvention	417 640	60	250 584
54610 NOMENY	S.I.MEDIAN DE LA SEILLE	REG-2019-00021	Non	AID-2019-00056	Programme de renaturation du ruisseau St Jean et ses Affluents	24	Subvention	359 868	80	287 895
54700 PONT A MOUSSON	COMMUNE DE PONT-A-MOUSSON	REG-2019-00013	Non	AID-2019-00043	Travaux de mise en place de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales	16	Subvention	370 000	60	222 000
54800 CONFLANS EN JARNISY	SIE DU SOIRON	REG-2019-00004	Non	AID-2019-00020	Réseau de transfert et interception des points de rejets	12	Subvention	494 585	51	252 239
54800 CONFLANS EN JARNISY	SIE DU SOIRON	REG-2019-00004	Non	AID-2019-00019	Station d'épuration	11	Subvention	287 500	70	201 250
55107 VERDUN CEDEX	CA DU GRAND VERDUN	REG-2019-00143	Non	AID-2019-00272	Restauration/renaturation des canaux de Verdun - 2ème tranche de travaux	24	Subvention	111 597	80	89 278
55700 BAALON	COMMUNE DE BAALON	REG-2019-00002	Non	AID-2019-00008	Collecte	12	Subvention	432 000	60	259 200
55700 BAALON	COMMUNE DE BAALON	REG-2019-00002	Non	AID-2019-00007	Complément Etudes de maîtrise d'oeuvre	12	Subvention	13 322	70	9 326
55700 BAALON	COMMUNE DE BAALON	REG-2019-00002	Non	AID-2019-00010	Ouvrage de transfert	12	Subvention	139 827	70	97 879
55700 BAALON	COMMUNE DE BAALON	REG-2019-00002	Non	AID-2019-00009	Réduction des ECP	12	Subvention	326 507	60	195 905
55700 BAALON	COMMUNE DE BAALON	REG-2019-00002	Non	AID-2019-00011	Station d'épuration	11	Subvention	192 243	70	134 571
55700 STENAY	CC DU PAYS DE STENAY ET DU VAL DUNOIS	REG-2019-00029	Non	AID-2019-00070	Phase étude mission de maîtrise d'oeuvre du programme de restauration de 8 affluents de la Meuse	24	Subvention	121 461	60	72 877
57340 MORHANGE	SIE DE RODALBE ET ENVIRONS	REG-2019-00055	Non	AID-2019-00124	AAP eau durable et énergie 2015-2016 -Valorisation de chaleur de l'eau potable du forage de Morhange	13	Subvention	230 500	60	138 300
57380 FAULQUEMONT	CC DU DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT (DUF)	REG-2019-00094	Non	AID-2019-00179	Vahl-lès-Faulquemont : ouvrage de traitement	11	Subvention	301 200	70	210 840
57380 FAULQUEMONT	CC DU DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT (DUF)	REG-2019-00094	Non	AID-2019-00181	Vahl-lès-Faulquemont : réseau de collecte	12	Subvention	80 590	60	48 354
57380 FAULQUEMONT	CC DU DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT (DUF)	REG-2019-00094	Non	AID-2019-00180	Vahl-lès-Faulquemont : réseaux de transfert	12	Subvention	404 012	70	282 809
57400 SARREBOURG	COMMUNE DE SARREBOURG	REG-2019-00131	Non	AID-2019-00252	TRIENNAL ASSAINISSEMENT : Création d'un parking paysager avec gestion alternative des eaux pluviales (5920 m2).	16	Subvention	231 120	60	138 672
57420 GOIN	SM D'ASSAINISSEMENT DE LA SEILLE AVAL	REG-2019-00127	Non	AID-2019-00240	Création d'un ouvrage épuratoire	11	Subvention	448 157	70	313 710
57480 LAUNSTROFF	SIA DU REMELBACH	REG-2019-00054	Non	AID-2019-00121	LAUNSTROFF : Bassin de pollution	16	Subvention	25 200	60	15 120
57480 LAUNSTROFF	SIA DU REMELBACH	REG-2019-00054	Non	AID-2019-00123	LAUNSTROFF : Elimination des eaux claires parasites	12	Subvention	59 990	60	35 994
57480 LAUNSTROFF	SIA DU REMELBACH	REG-2019-00054	Non	AID-2019-00119	LAUNSTROFF : Ouvrage de traitement des eaux usées	11	Subvention	282 750	70	197 925
57480 LAUNSTROFF	SIA DU REMELBACH	REG-2019-00054	Non	AID-2019-00122	LAUNSTROFF : Réseau de collecte et mise aux normes des branchements en domaine public	12	Subvention	66 570	60	39 942
57480 LAUNSTROFF	SIA DU REMELBACH	REG-2019-00054	Non	AID-2019-00120	LAUNSTROFF : Réseau de transfert	12	Subvention	235 218	70	164 653
57580 ST EPVRE	COMMUNE DE SAINT-EPVRE	REG-2019-00049	Non	AID-2019-00107	SAINT EPVRE : opération de collecte	12	Subvention	43 800	60	26 280
57580 ST EPVRE	COMMUNE DE SAINT-EPVRE	REG-2019-00049	Non	AID-2019-00108	SAINT EPVRE : opération de transfert	12	Subvention	81 200	70	56 840
57580 ST EPVRE	COMMUNE DE SAINT-EPVRE	REG-2019-00049	Non	AID-2019-00109	SAINT EPVRE : ouvrage d'épuration	11	Subvention	259 950	70	181 965
57630 HARAUCOURT SUR SEILLE	COMMUNE DE HARAUCOURT-SUR-SEILLE	REG-2019-00042	Non	AID-2019-00092	Création d'un ouvrage épuratoire	11	Subvention	135 800	66	89 628
57630 HARAUCOURT SUR SEILLE	COMMUNE DE HARAUCOURT-SUR-SEILLE	REG-2019-00042	Non	AID-2019-00094	Travaux d'unicité des points de rejet et transfert des effluents vers l'ouvrage épuratoire	12	Subvention	120 821	65	78 534
57630 HARAUCOURT SUR SEILLE	COMMUNE DE HARAUCOURT-SUR-SEILLE	REG-2019-00042	Non	AID-2019-00093	Travaux d'élimination des eaux claires parasites	12	Subvention	156 075	55	85 842
57650 FONTOY	SIVOM EAU ET ASS FONTOY - VALLEE FENSCH	REG-2019-00081	Non	AID-2019-00021	Gestion des rejets d'assainissement de temps de pluie du bassin versant de Saint Nicolas-en-Forêt	16	Subvention	501 814	50	250 907
57670 HONSKIRCH	COMMUNE DE HONSKIRCH	REG-2019-00041	Non	AID-2019-00091	Création d'un ouvrage épuratoire	11	Subvention	221 281	70	154 898
57670 HONSKIRCH	COMMUNE DE HONSKIRCH	REG-2019-00041	Non	AID-2019-00090	Travaux d'unicité des points de rejet et transfert des effluents vers l'ouvrage épuratoire	12	Subvention	111 364	70	77 955
57670 TORCHEVILLE	COMMUNE DE TORCHEVILLE	REG-2019-00012	Non	AID-2019-00023	Amélioration de collecte	12	Subvention	37 375	60	22 425
57670 TORCHEVILLE	COMMUNE DE TORCHEVILLE	REG-2019-00012	Non	AID-2019-00004	Construction d'un lit filtrant planté de roseaux à deux étages de 130 EH	11	Subvention	164 500	70	115 150
57670 TORCHEVILLE	COMMUNE DE TORCHEVILLE	REG-2019-00012	Non	AID-2019-00024	Transfert des effluents communaux vers l'ouvrage épuratoire et canalisation de rejet	12	Subvention	364 190	70	254 933
57670 TORCHEVILLE	COMMUNE DE TORCHEVILLE	REG-2019-00012	Non	AID-2019-00022	Travaux d'élimination des eaux claires parasites	12	Subvention	177 400	60	106 440
63360 ST BEAUZIRE	METEX NOOVISTA SAS	REG-2019-00078	Oui	AID-2019-00157	Traitement des effluents liquides issus d'une unité de production de PDO et AB	13	Subvention	5 634 137	10	563 414
67013 STRASBOURG CEDEX	SDEA ALSACE MOSELLE	REG-2019-00057	Non	AID-2019-00128	TRIENNAL ASSAINISSEMENT : Création d'un bassin de pollution de 400 m3	16	Subvention	284 000	60	170 400
67013 STRASBOURG CEDEX	SDEA ALSACE MOSELLE	REG-2019-00057	Non	AID-2019-00129	TRIENNAL ASSAINISSEMENT : Renforcement des collecteurs de transfert pour les 633 habitants.	16	Subvention	225 000	60	135 000
67013 STRASBOURG CEDEX	SDEA ALSACE MOSELLE	REG-2019-00060	Non	AID-2019-00136	TRIENNAL ASSAINISSEMENT : Transfert des effluents de l'ancienne station d'épuration vers la nouvelle.	12	Subvention	400 536	60	240 322
67013 STRASBOURG CEDEX	SDEA ALSACE MOSELLE	REG-2019-00084	Non	AID-2019-00166	Tranche 3 du programme de restauration des cours d'eau périmètre du Ried de Markolsheim (travaux, maîtrise d'oeuvre et suivis écologiques)	24	Subvention	153 103	80	122 483
67076 STRASBOURG CEDEX	EUROMETROPOL DE STRASBOURG	REG-2019-00096	Non	AID-2019-00259	Instrumentation de 22 points caractéristiques du réseau d'assainissement - part 2019	16	Subvention	400 000	50	200 000
67076 STRASBOURG CEDEX	EUROMETROPOL DE STRASBOURG	REG-2019-00096	Non	AID-2019-00182	TRIENNAL ASSAINISSEMENT Mise à jour du modèle de 2014	16	Subvention	563 490	70	394 443
67076 STRASBOURG CEDEX	EUROMETROPOL DE STRASBOURG	REG-2019-00096	Non	AID-2019-00184	TRIENNAL ASSAINISSEMENT Modélisations fines du réseau d'assainissement sur 9 communes	16	Subvention	123 150	70	86 205
67250 HOFFEN	SI COL TRAIT EAUX USEES SOULTZ /S FORETS	REG-2019-00071	Non	AID-2019-00146	TRIENNAL ASSAINISSEMENT : Réalisation des études préalables, de l'avant-projet .	11	Subvention	93 450	70	65 415
67310 BALBRONN	SOC EXPLOIT GENG FRERES	REG-2019-00024	Non	AID-2019-00054	Mise en conformité du site dans le cadre de l'opération collective Basse Mossig	13	Subvention	190 440	60	114 264
67460 SOUFFELWEYERSHEIM	GARAGE GERMAIN KERN	REG-2019-00100	Non	AID-2019-00163	Mise en conformité du site	13	Subvention	92 083	60	55 250
68021 COLMAR CEDEX	ASS PROTECT NAPPE PHREATIQ PLAINE ALSACE	REG-2019-00146	Non	AID-2019-00278	PROGRAMME DE L'APRONA : ANNEE 2019	23	Subvention	472 200	50	236 100
68131 ALTKIRCH CEDEX	CC SUNDGAU	REG-2019-00058	Non	AID-2019-00131	TRIENNAL ASSAINISSEMENT : Amélioration de la collecte : rues des Bergers, de la Cure et du Secteur Enderlin	12	Subvention	271 888	60	163 133
68131 ALTKIRCH CEDEX	CC SUNDGAU	REG-2019-00058	Non	AID-2019-00130	TRIENNAL ASSAINISSEMENT : Collecteur de transfert	12	Subvention	72 808	70	50 966
68131 ALTKIRCH CEDEX	CC SUNDGAU	REG-2019-00058	Non	AID-2019-00132	TRIENNAL ASSAINISSEMENT : Elimination des eaux claires parasites : rues des Boulangers , de Porrentruy, du capitaine Lecoqa et du Wasen	12	Subvention	735 702	60	441 422
68600 VOGELSHEIM	CC PAYS RHIN - BRISACH	REG-2019-00032	Non	AID-2019-00079	TRIENNAL ASSAINISSEMENT : BLODELSHEIM - rue du Canal d'Alsace : Gestion alternative des Eaux Pluviales.	16	Subvention	342 700	60	205 620
87000 LIMOGES	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (ASP)	REG-2019-00181	Non	AID-2019-00335	PCAE 2019 : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles	18	Subvention	1 300 000	100	1 300 000
88100 ST DIE DES VOSGES	CA DE SAINT-DIE-DES-VOSGES	REG-2019-00087	Non	AID-2019-00172	Réalisation d'une étude de gouvernance relative au transfert de compétences	25	Subvention	210 000	60	126 000
88220 HADOL	SIE DE LA VOGUE	REG-2019-00027	Non	AID-2019-00052	reconversion et réhabilitation de quatre unités de traitement de l'eau potable	25	Subvention	540 390	30	162 117
88300 HAGNEVILLE ET RONCOURT	COMMUNE DE HAGNEVILLE-ET-RONCOURT	REG-2019-00074	Non	AID-2019-00014	amélioration de la collecte à Hagneville et à Roncourt	12	Subvention	253 405	60	152 043
88300 HAGNEVILLE ET RONCOURT	COMMUNE DE HAGNEVILLE-ET-RONCOURT	REG-2019-00074	Non	AID-2019-00016	traitement des effluents à Hagneville et à Roncourt	11	Subvention	141 100	70	98 770
88300 HAGNEVILLE ET RONCOURT	COMMUNE DE HAGNEVILLE-ET-RONCOURT	REG-2019-00074	Non	AID-2019-00015	transport des effluents vers la station d'épuration d'Hagneville	12	Subvention	60 470	70	42 329
88300 MARTIGNY LES GERBONVAUX	SI EAU ASSAINISSEMENT COTES RUPPE	REG-2019-00073	Non	AID-2019-00018	station d'épuration de Ruppess	11	Subvention	191 150	70	133 805

CP / Ville	Maître d'ouvrage bénéficiaire	N° dossier regroupement	Dérogatoire	N° aide	Libellé de l'aide	N° ligne de programme	Nature détaillée	Assiette instruction (€)	Taux (%)	Montant aide (€)
88300 MARTIGNY LES GERBONVAUX	SI EAU ASSAINISSEMENT COTES RUPPE	REG-2019-00073	Non	AID-2019-00017	transport des effluents dans la commune de Ruppes et vers la station d'épuration	12	Subvention	276 097	70	193 268
67000 STRASBOURG CEDEX	SEA ALSACE MOSELLE (SDEA)	19C68001	Oui	19C68001	SAINTE CROIX AUX MINES : travaux de réhabilitation de 9 installations d'ANC sous MO privée (CDM n°0079). Lot 4.	11	Subvention	91 583	70	64 109
68052 BRETTEEN	COMMUNE DE BRETTEEN	19C68002	Oui	19C68002	Opération groupée de réhabilitation des ANC non conformes, sous maîtrise d'ouvrage privée: réhabilitation de 11 unités (lots 7 et 8) (convention de mandat n°0083)	11	Subvention	112 695	70	78 887
68050 BRECHAUMONT	COMMUNE DE BRECHAUMONT	19C68003	Oui	19C68003	Opération groupée de réhabilitation des installations ANC non-conformes, sous maîtrise d'ouvrage privée: réhabilitation de 10 ANC (lot n°7) (convention de mandat n°0082)	11	Subvention	110 569	70	77 399
68085 ETEIMBES	COMMUNE D'ETEIMBES	19C68004	Oui	19C68004	Opération groupée de réhabilitation des installations d'ANC, sous maîtrise d'ouvrage privée: lots n°7 (10 unités) et n°8 (10 unités) (convention de mandat n°0076)	11	Subvention	188 568	70	131 998
68050 BRECHAUMONT	COMMUNE DE BRECHAUMONT	19C68005	Oui	19C68005	Opération groupée de réhabilitation des ANC non-conformes, sous maîtrise d'ouvrage privée: réhabilitation de 20 ANC (lots 8 et 9) (convention de mandat 0082)	11	Subvention	223 878	70	156 715
68085 ETEIMBES	COMMUNE D'ETEIMBES	19C68006	Oui	19C68006	Opération groupée de réhabilitation des installations d'ANC, sous maîtrise d'ouvrage privée: lots n°10 (13 unités) (convention de mandat n°0076)	11	Subvention	133 959	70	93 772
68052 BRETTEEN	COMMUNE DE BRETTEEN	19C68007	Oui	19C68007	Opération groupée de réhabilitation des ANC non conformes, sous maîtrise d'ouvrage privée: réhabilitation de 5 unités (lot n°9) (convention de mandat n°0083)	11	Subvention	43 120	70	30 184
68050 BRECHAUMONT	COMMUNE DE BRECHAUMONT	19C68008	Oui	19C68008	Opération groupée de réhabilitation des ANC non-conformes, sous maîtrise d'ouvrage privée: réhabilitation de 36 ANC (lots n° 10, 11, 12 et 14) (convention de mandat 0082)	11	Subvention	354 285	70	248 000
68050 BRECHAUMONT	COMMUNE DE BRECHAUMONT	19C68009	Oui	19C68009	Opération groupée de réhabilitation des ANC, sous maîtrise d'ouvrage privée - lot n°15 (convention de mandat 0082)	11	Subvention	22 956	70	16 070
68192 VALDIEU LUTRAN	COMMUNE DE VALDIEU-LUTRAN	19C68010	Oui	19C68010	Opération groupée de réhabilitation des ANC, sous maîtrise d'ouvrage privée: réhabilitation de l'ANC CE-Emerson - Lot n°7 (convention de mandat 0081)	11	Subvention	9 424	70	6 598
68192 VALDIEU LUTRAN	COMMUNE DE VALDIEU-LUTRAN	19C68011	Oui	19C68011	Opération groupée de réhabilitation des ANC, sous maîtrise d'ouvrage privée: réhabilitation de 55 ANC (lots n°7b, 8, 9, 10 et 11) (convention de mandat 0081)	11	Subvention	557 707	70	390 396